

Redistribution des revenus

L'inégalité de revenu a des retombées profondes sur les conditions de vie et l'état de santé des individus et des familles, mais aussi sur l'ensemble des sociétés car elle menace la cohésion sociale, freine la croissance économique et affaiblit la confiance dans les institutions. La plupart des pays membres de l'OCDE ont adopté un éventail de politiques publiques visant à réduire l'inégalité des revenus dans la société et ses retombées négatives à long terme sur le progrès économique. Les régimes de protection et d'assurance sociales sont financés par les transferts monétaires et la fiscalité progressive sur le revenu. Par ailleurs, des plans de relance budgétaire spécifiques ont été mis en œuvre pour stimuler la demande et protéger les ménages pauvres, et ainsi atténuer l'incidence de crises comme celle que la pandémie de COVID-19 a provoquée. Ces mesures destinées à remédier aux inégalités en redistribuant les revenus entre riches et pauvres, mais aussi entre générations, pourraient aussi prêter assistance aux tranches d'âge qui en ont le plus besoin. Enfin, d'autres facteurs, comme les taux d'imposition du patrimoine, pourraient également influencer sur l'efficacité des politiques redistributives (Kuypers et al, 2021).

En 2018, l'inégalité de revenu au sein de la population d'âge actif, avant impôts et transferts, mesurée par le coefficient de Gini, s'établissait en moyenne à 0.41 dans les pays de l'OCDE, et reculait en moyenne à 0.31 après l'intervention de l'État sous forme d'impôts et transferts (sur une échelle comprise entre 0 dans le cas d'une égalité parfaite et 1 dans celui d'une inégalité parfaite). Les taux de redistribution les plus élevés sont observés dans les pays dotés de systèmes unifiés de protection sociale, comme l'Irlande (39 % différence de Gini entre avant et après impôts), la Belgique (38 %) et la Finlande (36 %). À l'autre extrémité du spectre, c'est le Chili (5 %) qui affiche le niveau de redistribution le plus faible après intervention des pouvoirs publics (graphique 13.7).

Entre 2012 et 2018, globalement, pour les pays pour lesquels on dispose de données, le coefficient de Gini après impôts et transferts est resté pour ainsi dire inchangé (Graphique 13.8). La moyenne masque toutefois d'importantes variations au sein des pays. Ainsi, l'inégalité a sensiblement reculé en Estonie (6.5 points), en Grèce (3.2 points) et au Portugal (2.8 points), mais a en revanche légèrement augmenté en Suisse (1.7 point), au Danemark (1.6 point) et en Finlande (1.5 point) (graphique 13.8).

En 2018, 11.2 % de la population des pays de l'OCDE pouvaient être considérés comme pauvres, en termes de pauvreté monétaire relative, après impôts et transferts. Les chiffres s'inscrivent dans une fourchette allant de plus de 17 % aux États-Unis et en Lettonie à moins de 6 % en Islande (Graphique 13.9). Entre 2012 et 2018, la pauvreté monétaire relative a enregistré sa plus forte hausse en Lettonie (4.2 points), en Allemagne (2 points) et aux Pays-Bas (1.4 point), et sa baisse la plus prononcée en Grèce (2.8 points), au Portugal (2.6 points) et au Mexique (2.30 point) (graphique 13.9).

Méthodologie et définitions

Les données sont tirées de la base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus (*oe.cd/idd*) consultée le 1^{er} mars 2021. Le coefficient de Gini est une mesure normalisée de l'inégalité ; il représente la répartition des revenus au sein de la population dans un pays donné. Sa valeur s'échelonne entre 0 (tous les ménages ont le même revenu) et 1 (un seul ménage dispose de tout le revenu). On mesure la redistribution en comparant les coefficients de Gini pour le revenu marchand (c'est-à-dire le revenu brut non corrigé pour tenir compte des transferts monétaires publics et des impôts sur les ménages) et le revenu marchand disponible (c'est-à-dire net d'impôts et de transferts directs) des ménages d'âge actif. Le taux de pauvreté après impôts et transferts correspond au pourcentage de personnes dont le revenu se situe en dessous du seuil de pauvreté, soit 50 % du revenu disponible équivalent médian actuel de l'ensemble de la population.

Pour en savoir plus

Causa, O., J. Browne et A. Vindics (2019), « Income redistribution across OECD countries: Main findings and policy implications », *OECD Economic Policy Papers*, n° 23, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/3b63e61c-en>.

Kuypers, S., F. Figari et G. Verbist (2021), « Redistribution from a joint income-wealth perspective: Results from 16 European OECD countries », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 257, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/22103c5e-en>.

OCDE (2016), « Income inequality remains high in the face of weak recovery », *Income Inequality Update*, November 2016, <http://www.oecd.org/social/OECD2016-Income-Inequality-Update.pdf>

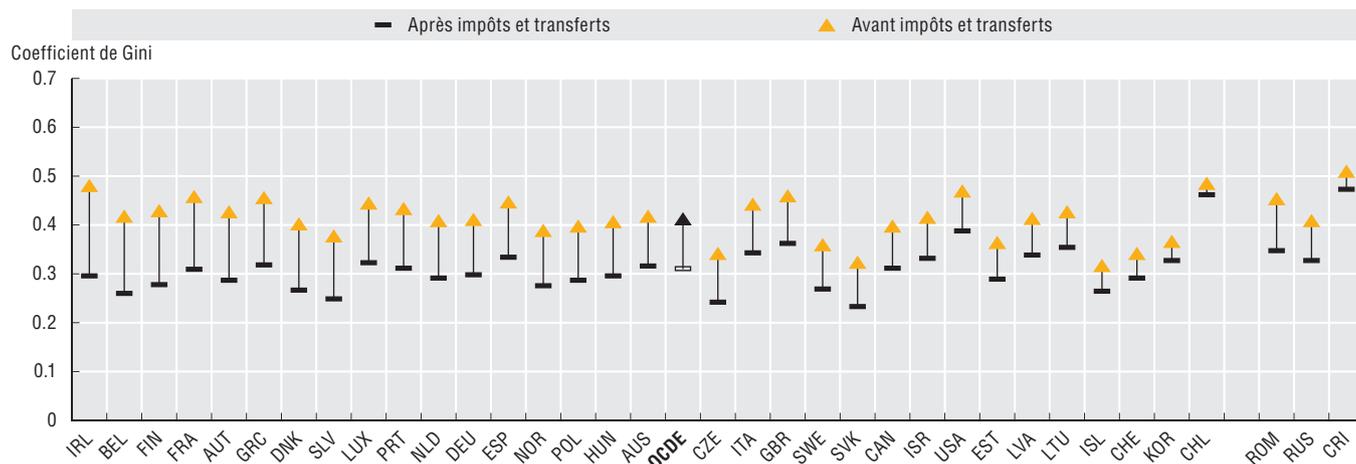
Notes relatives aux graphiques

13.7 Les écarts présentés au graphique sont classés par ordre décroissant. Tous les coefficients de Gini sont basés sur la nouvelle définition des revenus de 2012 et portent sur la population d'âge actif de manière à ne pas tenir compte de l'effet des régimes de pension publics. Les données pour l'Irlande, l'Allemagne, la Hongrie, le Danemark, l'Islande, les États-Unis, la Suisse et le Chili sont celles de 2017, et non 2018. Les données présentées pour les Pays-Bas et la Russie portent sur 2016 et non 2018. Pour le Costa Rica, les données sont celles de 2019, et non 2018.

13.8 Les données présentées pour les États-Unis, le Chili, l'Estonie et la Suède sont celles de 2013, et non 2012. Celles concernant la Russie portent sur 2011 au lieu de 2012.

13.9 Les données portant sur les le l'Allemagne, le Chili, le Danemark, la Hongrie, les États-Unis, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, et la Suisse, sont celles de 2017 au lieu de 2018. Les données pour le Mexique, les Pays-Bas et la Roumanie portent sur 2016, et non 2018.

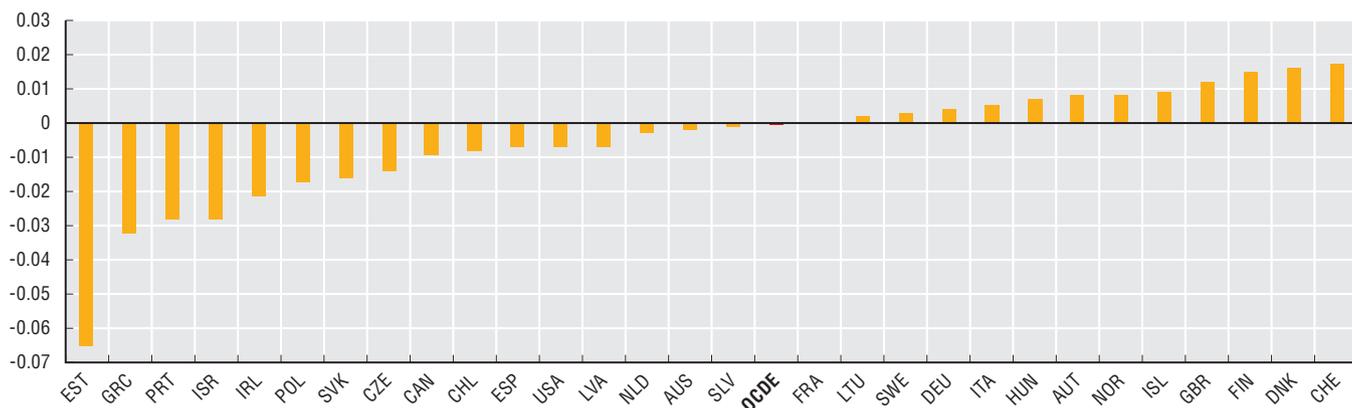
13.7. Inégalités de revenus entre les ménages d'âge actif avant et après impôts et transferts publics, 2018



Source : base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934264975>

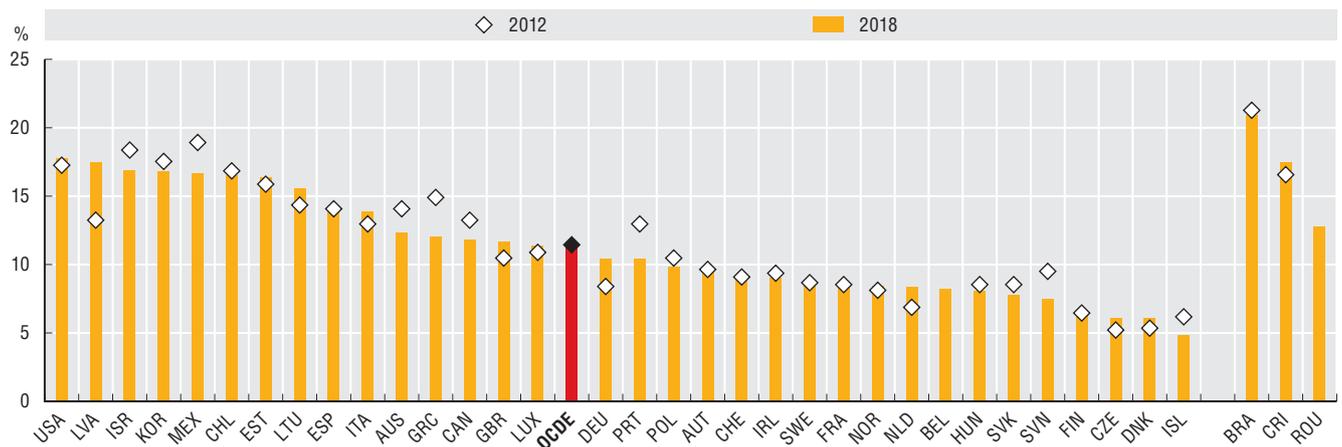
13.8. Écart du coefficient de Gini après impôts et transferts pour la population d'âge actif entre 2012 et 2018



Source : base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934264994>

13.9. Taux de pauvreté après impôts et transferts, seuil de pauvreté = 50 %, 2018 et 2012



Source : base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

StatLink <https://doi.org/10.1787/888934265013>



Extrait de :
Government at a Glance 2021

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/1c258f55-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Redistribution des revenus », dans *Government at a Glance 2021*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/b67302b1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.